

## Syngenta rejette fermement les accusations des initiateurs de l'initiative pour les multinationales responsables

Syngenta  
21.10.2020



Syngenta est une entreprise agroalimentaire qui fait de la recherche, produit et a son siège en Suisse. Nous travaillons selon les normes élevées de ce pays.

Syngenta continue de rejeter fermement les fausses allégations selon lesquelles son produit phytosanitaire "Polo" serait à l'origine des incidents tragiques survenus à Yavatmal, dans l'État du Maharashtra, en Inde, en septembre 2017. Le produit "Polo" de Syngenta, qui contient l'ingrédient actif diafenthiuron, n'a pas causé les maladies et les décès survenus dans la région de Yavatmal en Inde en septembre 2017. Le rapport d'enquête de l'équipe spéciale d'investigation nommée par le gouvernement de l'État du Maharashtra montre que ceux-ci n'étaient pas liés à Syngenta. Le pesticide monocrotophos, ou des mélanges avec le monocrotophos, qui n'est pas produit par Syngenta, ont été identifiés comme étant la cause des cas d'empoisonnement.

Contrairement aux accusations des initiateurs, l'équipe de Syngenta en Inde a été expressément félicitée par les autorités pour l'assistance volontaire rapide fournie (y compris les cliniques médicales mobiles, les vêtements de protection, etc.) Sur la base de ses antécédents, Syngenta a également été désignée par ces autorités pour coordonner les activités d'utilisation sûres dans la région.

Le "Polo" ou la substance active diafenthiuron n'ont pas été interdits par les autorités suisses ; au contraire, Syngenta n'a pas demandé une ré-autorisation en 2009. Le produit continue à être officiellement autorisé à la commercialisation en Inde. De plus, des produits contenant l'ingrédient actif diafenthiuron sont approuvés dans de nombreux pays.

[Déclaration de Syngenta concernant la plainte de Public Eye auprès du PCN suisse et l'action civile intentées contre Syngenta AG / Syngenta India Ltd. en Suisse](#) 209.37 ko

[Position courte de Syngenta sur l'initiative de responsabilité des entreprises](#) 107.35 ko